

**COMPTE RENDU**

**Réunion du lundi 18 septembre 2017, conseil de l'ÉD MSTIC.**

**Personnes présentes :** Yacine Amirat, Sylvie Cach, Eric Cancès, Julien Cervelle, Patrice Chatellier, Pierre Chau, Michel Couprie, Bruno Jartoux, Benjamin Jourdain, Jean-Marc Laheurte, Jean-Patrick Lebacque, Renaud Marlet, Cyril Nicaud, Latifa Oukhellou, Florence Petiet, Julien Roussel, Stéphane Sabourau, Patrick Siarry, Flore Tsila.

**Excusés :** Bénédicte Bucher, Béatrice de Tilière, Antoine Despujols, Olivier Guédon, Michel Kasser, Sébastien Mustière, Martine Villegas.

Au cours de cette réunion, les points suivants sont abordés.

1) Bilan des auditions du 20 juin 2017

Le classement de l'Éd Mstic a été validé par le bureau du conseil de la formation doctorale d'Université Paris-Est qui s'est réuni le 07 juillet 2017. Pierre-Alain Langlois a obtenu une allocation doctorale d'Upe du programme I-Site Future et libéré une demi-allocation ENPC pour Xi Shen. Yaroslav Averyanov, classé sur la liste principale des allocations pleines Upem s'est désisté tardivement après plusieurs relances. Les candidats retenus en liste d'attente s'étaient engagés sur d'autres projets de thèse et n'ont pas accepté l'allocation libérée.

Aussi une allocation Upem reste à attribuer aux candidats des laboratoires dont l'Upem est tutelle : Esycom, Lama et Ligm. Après étude des dossiers de candidature présentés par ces laboratoires, le conseil propose le classement d'un candidat en liste principale et deux autres en liste d'attente.

**ÉD MSTIC : proposition de classement des contrats doctoraux, suite au conseil du 18 septembre 2017 –**

Type alloc.	Candidat	Directeur de thèse	laboratoire
Upem (1) <b>alloc</b>	► Rosenberg Oswaldo	George Laurent, Dokladalova Eva	Ligm
----- Liste attente	1 – Rawat Singh	Richalot Elodie	Esycom
	2 – Kerkech Mohamed	Aitsaadi Nadjib	Ligm

2) Point sur les effectifs et les réinscriptions 2017/2018

Le tableau récapitulatif fourni présente un état des inscrits et des soutenances au 15 septembre 2017 :

- 48 dossiers de soutenance engagés en 2017 (déjà soutenus ou en cours) et environ vingt dossiers à venir.
- 138 doctorants réinscrits : 24 doctorants admis en année 1, 63 en année 2, 47 en année 3 et 4 en année 4.
- Tous les doctorants standards (année 2 et 3) sont inscrits excepté 3 doctorants dont le dossier est suivi par l'ÉD.

Pour rappel, la réunion des comités de suivi de thèse sera organisée l'an prochain en vue de la réinscription en année 3 de tous les doctorants en année 2. L'Éd fournira fin mars à chaque laboratoire la liste des comités de suivi à réunir. Le retour des avis des comités de suivi aura lieu avant fin mai 2018.

3) Comment attirer plus de candidats en thèse ? – Affichage des sujets de thèse

On note une diminution des candidatures en thèse notamment lors de l'attribution des allocations doctorales en juin. Il est proposé de recenser les filières de recrutement des laboratoires à l'étranger et de coordonner ces recrutements au niveau de l'Éd. Lors du conseil de janvier 2018, chaque laboratoire présentera ses filières et indiquera la liste de ses enseignants-chercheurs capables d'évaluer les candidatures spontanées issues de pays avec lesquels ils ont des liens privilégiés.

L'Éd rappelle que les enseignants-chercheurs ont la possibilité de mettre en ligne sur Adum leurs sujets de thèse. Au démarrage, Sylvie Cach pourra apporter une aide technique.

4) Adhésion de l'Éd Mstic au Réseau National des Ecoles Doctorales Sciences pour l'Ingénieur

Alain Bamberger, Président du Réseau National des Ecoles Doctorales en Sciences pour l'Ingénieur qui regroupe 16 Ecoles doctorales dont SIE pourrait développer un réseau analogue en Maths / Info. Les Éds membres de ce réseau assistent à deux réunions par an et échangent sur leurs bonnes pratiques. Ce dispositif permet également de mutualiser la présence des Éds sur certains forums à l'étranger par exemple. La cotisation s'élève à 700€ par an. Le conseil de l'Éd valide le principe de l'adhésion de MSTIC à un réseau analogue en Maths / Info si celui-ci voit le jour.

5) Point budget 2017

Le budget 2017 d'un montant total de 41000€ est déjà engagé à hauteur de 38000€. L'exécution du budget a permis de financer pour l'essentiel des missions aux doctorants et les frais de fonctionnement de l'Éd. Le tableau récapitulatif des missions par laboratoire est fourni au conseil. Il reste environ 3000€ disponibles pour des missions de doctorants. L'Éd gère également les missions des doctorants lauréats de bourse de mobilité internationale d'Upe et de bourses de cotutelle Upe.

6) Appels d'offres UPE 2018 : professeurs invités, bourses de mobilité internationale, bourses de cotutelle

L'appel d'offres 2018 UPE pour les professeurs invités est ouvert jusqu'au 03 octobre 2017, date limite de retour des dossiers. Les candidatures pour les bourses de mobilité internationale et pour les bourses de cotutelle sont à retourner à l'Éd le 07 novembre 2017 au plus tard classées par chaque laboratoire.

Le bureau de l'Éd interclasse les candidatures des laboratoires et tente d'équilibrer les différents supports en tenant compte de l'historique.

7) La rédaction des thèses en anglais.

Suivant l'arrêté du 25 mai 2016 relatif à la formation doctorale, il est indiqué à l'article 21 que la convention de cotutelle précise « la langue dans laquelle est rédigée la thèse ; lorsque cette langue n'est pas le français, la rédaction est complétée par un résumé substantiel en langue française ». Il paraît raisonnable d'étendre cette exigence d'un résumé substantiel en français à toutes les thèses.

Pour rappel, une thèse peut être rédigée en partie en anglais et en partie en français pour permettre au doctorant d'y intégrer des articles en anglais.

Le conseil décide, que la thèse doit comporter un résumé rédigé en français de cinq pages minimum. Dans le cas de difficultés exceptionnelles de maîtrise du français par le doctorant, le minimum est réduit à deux pages après accord de la direction de l'Éd.

8) Les missions des doctorants

Le décret du 23 avril 2009 relatif aux doctorants contractuels des établissements publics d'enseignement supérieur ou de recherche prévoit la possibilité d'effectuer des missions complémentaires.

En dehors des missions d'enseignement, les doctorants peuvent effectuer les missions suivantes :

- diffusion de l'information scientifique et technique
- valorisation des résultats de la recherche scientifique et technique
- missions d'expertise effectuées dans une entreprise, collectivité territoriale, une administration, un établissement public, une association ou une fondation.

Les contrats doctoraux des candidats retenus pour des allocations I-Site Future en 2017 prévoient systématiquement une mission complémentaire autre que l'enseignement.

Comme vu lors de son intervention à la journée des doctorants du 7 juin 2017, l'association PhD Talent propose de diffuser des offres de missions complémentaires via son site web.

Le prochain conseil de l'Éd se déroulera le mardi 23 janvier 2018 à 10h30, cité Descartes.